



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 045-214500498-20240326-2024032610-BF

Préfecture du Loiret le

11 enregistrement ACTES

## Conseil Municipal Délibération numéro 2024032610

Date de la  
convocation  
21.03.2024

Date  
d'affichage  
21.03.2024

Nombres de  
membre  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Sophie THIRET épouse ALLION.

Absents donnant pouvoir: Sylvie VUILLET à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Yann GOLLION, Aurélia BLOT à Jean-Claude TONDU, Aurélie DAUBIN à François DAUBIN.

### Budget annexe assainissement, Approbation du compte administratif 2023 (HT)

**Délibération**  
**2024032610**

Pour 13  
Contre 0  
Abstention 1

Sous la présidence de Mr Jean-Claude TONDU, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 dont les résultats sont conformes au compte de gestion :

chapitre D 022	Résultat d'exploitation reporté	2 087.14 €
chapitre D 011	Charges à caractère général	6 491.61 €
chapitre D 012	Charges de personnel	4 988.88 €
chapitre D 014	Atténuations de produits	2 263.00 €
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	23 302.42€
chapitre D 66	Charges financières	1 288.38 €
chapitre D 68	Dotations aux provisions	116.14 €
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>40 537.57 €</b>
chapitre R 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	12 173.42 €
chapitre R 70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	22 323.54 €
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>34496.96 €</b>
chapitre D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	106 717.48 €
chapitre D 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	12 173.42 €
chapitre D 16	Dotations, fonds divers et réserves	18 657.19 €
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	5 335.82 €
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	3 778.00 €
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>129 931.00 €</b>
chapitre R 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	23 302.42 €
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>23 302.42 €</b>



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240326-2024032610-BF

Enregistrement NOTES

## **Conseil Municipal** **Délibération numéro 2024032610**

Hors de la présence du Maire,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à la majorité,

Approuve le compte administratif 2023 détaillé par chapitres ci-dessus.

*Le Maire,*  
**Florence BONDUEL,**

*Le Secrétaire de séance,*  
**Sophie THIRET épouse ALLION,**  
*Conseillère municipale.*

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>